

Vos droits
sont-ils toujours
appliqués ?



FORMATION DES ÉLUS

Nos formations permettent de **mettre à jour** ou d'**acquérir** de **nouvelles connaissances** et / ou de **nouveaux savoir-faire**.
Formation au choix parmi nos **14 programmes*** de stage conçus pour répondre aux questions courantes des élus du CE, DP et CHSCT.

FORMATION LES PLUS COURANTES

Mise en place et missions fondamentales du C.E

Le **rôle essentiel de la DUP**

Le **rôle central du Secrétaire** au « C.E »

Le **rôle majeur du Trésorier** au « C.E »

La **gestion comptable et financière** du C.E

La **Base de Données Économiques et Sociales**

FORMATION SUR MESURE

pour traiter une problématique particulière

Conception à l'aide d'un **cahier des charges basé sur un audit de vos besoins**

Les formations peuvent être organisées en format « **séminaire** »

Les formations sont destinées à favoriser la prise en main des missions des membres élus et sont animées par des professionnels parmi lesquels, d'anciens élus de CE, DP et CHSCT.

Les apprenants reçoivent lors de tous nos stages **UN KIT** comprenant :

Un cahier de formation (prise de notes)



un stylo



le support de cours sur clé USB



1

DISPOSERA
d'un nouveau capital d'informations pour avancer

2

AURA
traité l'ensemble des questions qu'il se posait avant la formation

3

GAGNERA
assurément en confiance et en compétences

4

VISUALISERA
mieux ce qu'il est en droit de faire ou de ne pas faire

5

POURRA
envisager des améliorations au sein de son instance (CE/DP/CHSCT)

6

SERA
en mesure de réfléchir à la meilleure façon de conduire ses missions

8

SAURA
comment réagir face aux entraves faites aux membres élus

7

IDENTIFIERA
plus facilement ce qui peut troubler les relations internes

À L'ISSUE DU STAGE, L'APPRENANT :



ASSISTANCE JURIDIQUE

Constat

Lorsque le client est confronté à des questions portant sur ses missions, sur la façon de conduire une consultation, sur les documents envoyés par l'employeur ou sur toute autre considération technique et juridique, il est utile de pouvoir interroger un professionnel du droit afin d'y répondre.

Notre mission

Répondre à toutes les questions que se posent les élus tant pour mener à bien leurs missions que pour représenter les salariés sur des problématiques sociales.

NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

LES ÉLUS POSENT LEURS QUESTIONS



PAR **TÉLÉPHONE**
ligne dédiée
aux élus



Du **lundi au vendredi**
de **9H00 à 19H30**



PAR **MAIL**
courriel dédié
aux élus



les questions sont
traitées dans les **24 à 48**
heures à réception

EXTENSION DE VOTRE
ASSISTANCE AUX SALARIÉS,
EN OPTION

NOTRE SERVICE D'ASSISTANCE JURIDIQUE EST ADAPTÉ POUR

*Disposer
des outils légaux
à tout moment*

*Obtenir
des sources
juridiques
viabes et ciblées*

*Capitaliser
du savoir
à chaque
réponse obtenue*

*Opposer
son regard
à celui
d'un expert
et juriste*

Contrat d'une durée d'un 1 an
pas de tacite reconduction prévue dans nos contrats

**Gagnez en efficacité, en temps et en sérénité
grâce à nos experts juridiques !**

*Pour le client,
souscrire à
une assistance
juridique, c'est
avant tout pour :*

1

GARANTIR
à tous les élus,
une réponse de qualité
obtenue rapidement

2

LIMITER
les risques de conflit
liés à des divergences
de points de vue

3

ASSEOIR
sa légitimité auprès
des salariés qui
le sollicitent

4

GAGNER
en temps et en efficacité
pour l'étude de
ses dossiers

Vous souhaitez
accéder à l'une de nos
offres ?



FORMATION DES ÉLUS

DUP / CHSCT / DP / C.E



ASSISTANCE JURIDIQUE

pour les **représentants du personnel**
pour les **salariés**



À l'écoute de vos projets
 **01 79 75 22 26**

Agence **OSEZ VOS DROITS**



devis@osezvodroits.com



www.osezvodroits.com

Découvrez notre blog



Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Osez vos Droits

www.blog.osezvodroits.com 